

Blanquer mandate SOS Méditerranée pour ré-éduquer nos écoliers pour qu'ils deviennent pro-migrants !!!

écrit par Maxime | 10 janvier 2019



Blanquer a parié sur l'essoufflement du mouvement des GJ pour

faire publier ses arrêtés de rééducation pro-migrants

Arrêtés 23.11.18 : les enfants éduqués pour être pro-migrants et anti-peine de mort

Qu'est-ce qui peut expliquer que le gouvernement ait retardé d'un mois et demi la publication au JO de trois pauvres arrêtés investissant des mouvements pro-migrants et/ou anti-peine de mort de fonctions éducatives ?

Ne me dites pas que ce serait les gilets jaunes qui auraient donné des sueurs froides à Macron ?

En tous cas, trois arrêtés lapidaires en disent long du programme éducatif que le gouvernement a fixé pour former les petits Français. Ceux-ci devront subir l'influence de SOS Méditerranée, la Cimade et Ensemble contre la peine de mort.



Ce n'est donc pas demain la veille que ces futurs citoyens aideront les patriotes à rétablir la peine de mort pour les djihadistes. Quant à l'enterrement dans des peaux de cochon ou l'incinération forcée, n'en parlons pas.

Le dossier « SOS Méditerranée » est pourtant lourd, semble-t-il... Ce mouvement paraît à tout le moins controversé.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/08/la-roche-bernard->

le-restaurant-sarah-b-finance-bien-linvasion-migratoire/

<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/16/16-deputes-et-del-ga-presidente-de-region-ont-donne-notre-argent-a-laquarius/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/06/liberez-les-militants-de-generation-identitaire-inculpez-les-responsables-de-sos-mediterranee/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/06/22-militants-de-generation-identitaire-en-garde-a-vue-impunite-pour-ceux-qui-ont-occupe-les-facs/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/06/04/pour-camoufler-son-traffic-sos-mediterranee-qui-affrete-laquarius-brode-un-conte-de-fees/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/10/sos-mediterranee-cherche-une-africaine-pour-son-prochain-clip-de-propagande-tourne-samedi-a-marseille/>

Blanquer ose pourtant l'arrêté suivant (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037964798&dateTexte=&categorieLien=id>):

« Arrêté du 23 novembre 2018 accordant l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association « SOS Méditerranée »

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 23 novembre 2018, l'association « SOS Méditerranée » répond à un objet d'intérêt général, présente un **mode de fonctionnement démocratique** et respecte des règles de nature à garantir la transparence financière. L'association est réputée remplir ces trois critères pendant une durée de cinq ans dans le cadre de toute procédure d'agrément prévue par la législation.

L'association « SOS Méditerranée », qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans ».

Sur le même modèle, la *Cimade* et *Ensemble contre la peine de mort* reçoivent un brevet de sainteté républicaine :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037964796&dateTexte=&categorieLien=id>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037964800&dateTexte=&categorieLien=id>

A propos de la *Cimade*, il convient de plus de relever que son nom complet est « **Cimade service œcuménique d'entraide** ».

Amen !

Et pourtant, on parle bien d'enseignement public et d'éducation nationale... Vive la laïcité !

Mais comme on parle de migrants, y aura-t-il des enseignants pour s'en offusquer ? Quel tiraillement ce doit être pour certains : d'un côté, on ne veut pas d'oecuménisme à l'école, en bons bouffeurs de curés votant Mélenchon, Besancenot... ; d'un autre, ce sont les migrants, quand même, pardi !

Peut-être comprend-on un peu mieux ce que Macron voulait dire en évoquant la réparation du lien entre l'Eglise et l'Etat...

https://www.lemonde.fr/religions/article/2018/04/10/macron-veut-reparer-le-lien-entre-l-eglise-catholique-et-l-etat_5283135_1653130.html

Avec ces trois arrêtés, on peut penser que l'idéologie gauchiste pénétrera encore davantage dans l'école républicaine malgré la neutralité des services publics.

Le principe de neutralité paraît franchement affaibli quand de tels arrêtés sont pris.

La neutralité... des personnes publiques, cette fois-ci, expliquerait par ailleurs, selon le Conseil d'Etat, rappelons-le, la prohibition des crèches de Noël dans les mairies alors

même que ce raisonnement est très contestable car ce sont les services publics qui doivent être neutres, pas les personnes publiques (les crèches de Noël étant la seule occurrence où la neutralité est attribuée aux personnes publiques, signe manifeste d'une anomalie!).

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/13/la-creche-de-beau-caire-condamnee-parce-que-presentee-comme-un-acte-de-resistance/>

Rien ne va plus en Macronie !